COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

Ce compte rendu retrace l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal (article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales), et sera mis en ligne après approbation par l'Assemblée.

Date de convocation : 2 février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Le Conseil Municipal, étant réuni en session ordinaire, Salle ALBERIA de l'Hôtel de la Ville d'Aubière, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Sylvain CASILDAS, Maire.

PRÉSENTS (28) : S. CASILDAS, M. BANDON, A. BRIAT, J-P. MARREL, S. CHANARD-LACIPIERE, C. AIGUESPARSES, E. SZCZEPANIAK, T. VATIN, J-C. LADEVIE, M-O. KLAJA, I. PORTIER, S. DOMERGUE, O. GENEST, G. TESTARD, L. LAROCHE, F. ARTHAUD, I. FREITAS, S. CUSSAC-VIGOUROUX, Y. DICHAMPT, M. BOURG, T. ALLEMAND, M. DA MOTA, B. LAPORTE, N. LOZANO, D. MICHAUX, S. MAURER, D. LENOIR, F. GUITTON.

REPRESENTÉS (4) : T. PALERMO pouvoir à T. ALLEMAND, **A. CHASSAGNE** pouvoir à F. GUITTON, **L. GILLIET** pouvoir à D. MICHAUX.

ARRIVÉE AU POINT N°09 (1) : S. CHANARD-LACIPIERE

ABSENTS (2) : T. DA SILVA, F. GARCIN-LEFEBVRE

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Maire.

M. le Maire fait ensuite procéder à l'appel. Le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, **Mme Mélanie DA MOTA** est désignée à l'unanimité en qualité de Secrétaire de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

FINANCES

DEL01022023 : Approbation de la convention d'utilisation des fonds communaux alloués à l'Association Les Loupiots.
Vote : A l'unanimité.

DEL02022023 : Approbation de la convention d'utilisation des fonds communaux alloués à l'Association Aubière Musique (2AM) pour l'année 2024.
Vote : 27 voix POUR.
Conformément à l'article L2131-11 du CGCT, les personnes, ci-dessous, intéressées par l'affaire ne participent pas au vote :
- Sylvain CASILDAS, Maire,
- Jean-Philippe MARREL, Adjoint,
- Fabienne ARTHAUD, Conseillère Municipale.

DEL03022023 : Avance sur l'attribution et le versement de la subvention annuelle de fonctionnement 2024 à l'Association La Causerie (LAEP).
Vote : A l'unanimité.

DEL04022023 : Attribution et versement d'une subvention sur projet à l'Association Hippo'lympix dans le cadre de son voyage découverte à Paris de la classe de Cm2 olympique de l'école Vercingétorix.
Vote : 23 voix POUR et 8 voix CONTRE [B. LAPORTE, N. LOZANO, D. MICHAUX (pouvoir de L. GILLIET), S. MAURER, D. LENOIR, F. GUITTON (pouvoir de A. CHASSAGNE)]

ADMINISTRATION GENERALE

DEL05022023 : Adhésion de la Commune de La Roche Blanche au SIVU Cuisine Centrale Mutualisée.
Annule et Remplace la délibération n°62 du 22 juin 2023.
Vote : 23 voix POUR et 8 Abstentions [B. LAPORTE, N. LOZANO, D. MICHAUX (pouvoir de L. GILLIET), S. MAURER, D. LENOIR, F. GUITTON (pouvoir de A. CHASSAGNE)]

ENVIRONNEMENT- TRAVAUX - FONCIER

DEL06022024 : Dénomination du square à l'angle des rues Pasteur et Roche Genès.
Vote : 27 voix POUR dénommer le square à l'angle des rues Pasteur et Roche Genès, **« Square Anne FRANK ».**

DEL07022024 : Espace Naturel Sensible du Puy d'Aubière – Plan de gestion 2024-2033.
Vote : A l'unanimité.

DEL08022024 : Désaffectation et déclassement du domaine public d'une bande de terrain en vue d'un échange sans soulte avec une partie de la parcelle AT n°406 – 32 place des Ramacles.
Annule et remplace la délibération n°DEL07022023 du 7 février 2023.
Vote : A l'unanimité.

DEL09022024 : Cession foncière – Avenue Jean Moulin, parcelle entre le numéro 94 et 98.
Vote : A l'unanimité.

DEL10022024 : Cession foncière au profit du SMTC pour nouveau dépot – Projet InsPire.
Vote : A l'unanimité.

DEL11022024 : Epf Auvergne – Mise en place d'une convention de gardiennage – Mise à disposition pour travaux, usage communal et gestion locative.
Vote : A l'unanimité.